

Développement territorial : anticiper la réindustrialisation par l'innovation ?

par Marie Ferru, spécialiste en géographie de l'innovation et développement territorial

Laboratoire RURALITES, Fédération Territoires – Université de Poitiers



Le développement des territoires repose encore fortement sur l'industrie malgré le processus de désindustrialisation à l'œuvre depuis les années 1990. Précisons que l'industrie renvoie, selon l'Insee, aux « activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels destinés au marché » et que la désindustrialisation peut être définie comme la réduction du nombre d'emplois industriels et de la part de l'industrie dans le PIB. L'industrie pèse en moyenne 13,3% de l'emploi total (Insee, 2021) et 17% du PIB (Statistica, 2022) en France. On observe un retournement de l'emploi industriel depuis 2016 (un rythme de création d'emplois qui redevient supérieur à celui des destructions), **témoin d'un rebond productif à l'échelle française et européenne.**

Le gouvernement français participe à cette réindustrialisation et souhaite, comme ses homologues européens renforcer sa souveraineté industrielle depuis la Covid grâce à des politiques centrées sur l'innovation technologique (Jeannerat et Huguenin, 2021) et le développement de l'industrie 4.0 (cf. le programme Territoires d'Industrie lancé en 2018).

Alors que dans les années 1980, ces politiques étaient centrales et cherchaient à reconstruire des filières (« place based policy »), l'industrie avait été délaissée au début des années 2000 au profit de politiques davantage centrées sur la compétitivité des territoires et l'innovation. Les discours politiques actuels autour de la réindustrialisation et le plan France 2030 et ses 54 milliards d'euros destinés à « rattraper le retard industriel français » confirme l'importance de la réindustrialisation et la recherche d'une transition du modèle traditionnel vers un modèle écologique.

La réindustrialisation des territoires suppose ainsi la capacité des territoires à générer des innovations susceptibles de relancer l'industrie tout en intégrant les enjeux incontournables de l'environnement et du climat.

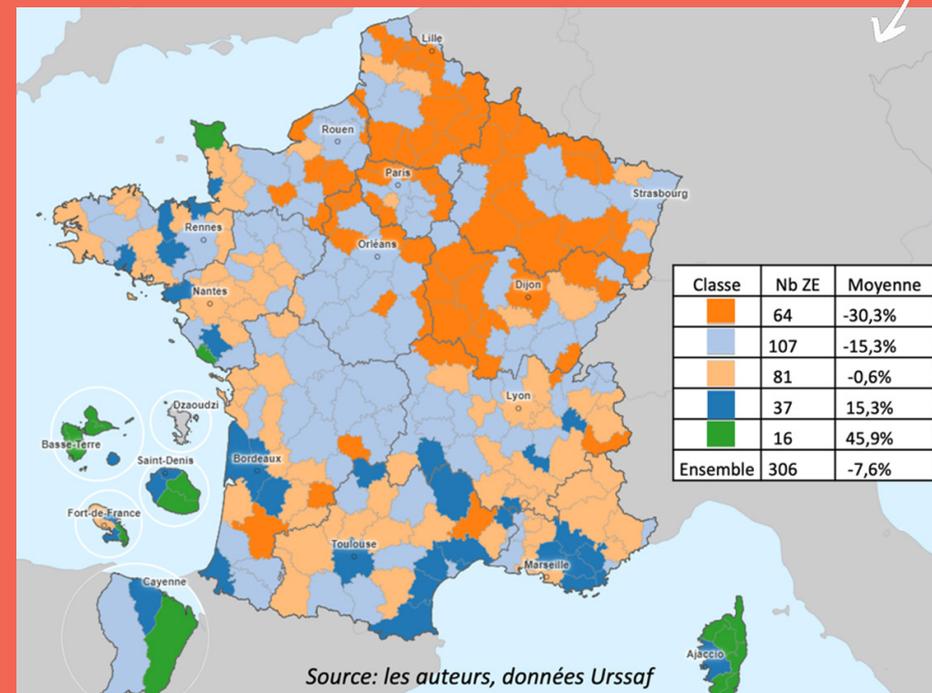
Elle pose également la question de sa **répartition spatiale**.

Si les métropoles demeurent une forme privilégiée d'organisation territoriale pour les activités économiques basées sur la connaissance et la technologie (Cooke et Leydesdorff, 2006 ; Shearmur, 2012), l'industrie n'est pas l'apanage des plus grandes villes : le poids de l'industrie dans l'emploi total est de 3% pour le département parisien contre 22,1% pour la Vendée (Insee, 2021). Il convient alors de mieux comprendre la géographie de l'industrie pour appréhender les inégalités de développement territorial à l'œuvre et à venir.

QUELLE GÉOGRAPHIE DE L'INDUSTRIE AUJOURD'HUI ?

La répartition actuelle des plus de trois millions d'emplois industriels sur le territoire national (Insee, 2022) reste très inégale. Les disparités entre territoires français sont plutôt bien documentées (voir les travaux de Carré et al., 2019 ; Talandier et Gros-Balthazard, 2023 ; Gros-Balthazard, 2018). La carte suivante confirme certains effets bien connus :

Taux de croissance des effectifs salariés dans l'industrie (2006 - 2022) par zone d'emploi



On observe tout d'abord des dynamiques macro-régionales, liées au contexte global, national ou international. Des effets sectoriels, documentés notamment par Levratto et Carré (2013), montrent la fragilité des territoires positionnés sur des secteurs traditionnels en déclin (cf. La Lorraine) contrairement à d'autres centrés sur des secteurs protégés et/ou dynamiques (cf. Cherbourg). De manière concomitante, la carte met en évidence l'existence d'une « diagonale du vide » ou d'un « axe Le Havre-Marseille », un effet géographique usuel coupant la France en deux groupes de territoires aux dynamiques inverses (cf. déclin industriel continu pour le Nord-Est). On retrouve également un effet de localisation (avantageux) lié à la proximité aux frontières (cf. le Rhône-Alpes ou l'Alsace globalement dynamiques).

Ces effets structurels macro-économiques, sectoriels et spatiaux expliquent l'inégale répartition spatiale de l'industrie mais en partie seulement. Des effets locaux sont également déterminants. Des territoires résistent mieux au déclin industriel compte-tenu d'avantages spécifiques historiques. La répartition spatiale de l'industrie a été initialement fortement liée à la localisation des ressources naturelles (présence de minerais, de cours d'eau) afin de minimiser les coûts de transport et ont permis la construction d'avantages locaux (savoirs faire, gouvernance, infrastructures, ancrage territorial, etc.). Ces avantages spécifiques expliquent la persistance de l'industrie sur le bassin de Lacq, Châtelleraut (cf. Ferru, 2009, 2018) dans le bocage bressuirais (Gros-Balthazard, 2019)

Enfin ressortent des effets territoriaux liés au type d'espace (caractéristique rurale ou urbaine et taille). Contrairement à certaines idées reçues, les villes petites et moyennes et les territoires ruraux résistent mieux que les métropoles à la désindustrialisation, les bassins de vie les plus industriels en 2012 étant majoritairement ruraux selon la classification de Gros-Balthazard (2020). On observe même que 27% des emplois industriels sont dans le rural et que les territoires ruraux comptent en moyenne 16,5% de leur emploi dans l'industrie contre 13,3% en moyenne en France (Insee, 2021). Ces territoires présentent certains atouts actuellement déterminants pour la réindustrialisation : foncier disponible et peu coûteux, proximités entre acteurs, acceptabilité de l'industrie. L'effet géographique apparaît ainsi plus déterminant que l'effet taille (Bouba-Olga, Grossetti, 2019).

« La carte met en évidence l'existence d'une « diagonale du vide » [...], un effet géographique usuel coupant la France en deux groupes de territoires aux dynamiques inverses. »





MARIE FERRU,
SPÉCIALISTE EN
GÉOGRAPHIE DE
L'INNOVATION ET
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL

Malgré le processus de désindustrialisation, l'industrie est encore un pilier économique important pour de nombreux bassins de vie français. Dans la recherche de réindustrialisation (verte), les territoires non métropolitains semblent avoir une opportunité : la possibilité de retrouver une place de premier ordre dans le développement territorial grâce à leurs avantages spécifiques. Si tel est le cas, un défi majeur pour ces territoires sera de favoriser les leviers de son industrie (progrès technique, formation) renforcé au regard des contraintes liées à l'accès au foncier (cf. la loi « climat et résilience » et son injonction du Zéro artificialisation nette (ZAN) à horizon 2050). Les enjeux résident également dans la gestion de cette réindustrialisation (verte), la recherche d'un équilibre entre la mise à disposition de ressources territoriales spécifiques et les bénéfices issus de la restructuration économique au sein même de ces territoires : emplois, croissance de la population, impôts, attractivité accrue.

Pour certains auteurs (voir notamment Veltz, 2017), la réindustrialisation, plus qu'une transition constitue une « bifurcation (écologique) » nécessaire et une opportunité de repenser l'industrie. La notion de bifurcation a également un double sens, elle appelle à la fois à un encouragement aux acteurs économiques et politiques à arbitrer face à des trajectoires possibles mais surtout à une rupture avec la tendance antérieure. Cette réindustrialisation invite par exemple à repenser la dichotomie « industrie – service », les contours avec les services devenant toujours plus flous.

Les services s'industrialisent et occupent une place plus importante dans la production manufacturière tandis que l'industrie devient de plus en plus « servicielle ». Industrie et services convergent donc (Veltz, 2017), tant par les méthodes de production et les métiers mobilisés que par les produits finaux. Cette frontière entre industrie et service devient plus poreuse encore au regard des nouvelles activités de l'énergie. Ce qui semble compter aujourd'hui c'est davantage la chaîne de valeur dans son intégralité qu'une activité en tant que telle ; l'intégration des services à l'industrie apparaît dans ce cadre indispensable de même que la construction d'un véritable écosystème productif local tenant compte de l'interdépendance des activités dans leurs différentes dimensions (économiques et environnementales notamment). Ces écosystèmes peuvent permettre de mieux intégrer les dynamiques locales d'emplois ou de transition environnementale (Gros Balthazard et Talandier, 2023). On parle d'ailleurs souvent de « système productif » car les interconnexions importantes entre les territoires dans leur diversité qui sont aujourd'hui cruciales (cf. Vitry et son interaction avec la métropole rennaise)

Les statistiques et les cartes ne donnent qu'une image réductrice du fait industriel dans le cadre du système productif contemporain, de plus en plus réticulaire (fonctionnant en réseau), mouvant et multiscalaire, composante de multiples sous-systèmes emboîtés. Les complémentarités territoriales (sans domination d'un type de territoire sur l'autre) apparaissent essentielles à intégrer et l'articulation des différentes échelles territoriales à favoriser (Métropoles urbaines et Communauté de Communes rurales).

